

Regards sur Anjou

Décembre 2019 / Volume 46, numéro 10

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

MESSAGE DE LUIS MIRANDA

CHAUMONT, UN QUARTIER À REDÉCOUVRIR



Bonne nouvelle ! Les travaux de revitalisation de l'avenue de Chaumont avancent à grands pas. D'ailleurs, la première phase du chantier est sur le point de s'achever. Il s'agit des travaux exécutés entre le boulevard Roi-René et l'avenue Des Ormeaux. Grâce à ce projet ambitieux qui vise à améliorer notre qualité de vie, l'arrondissement est en train de redynamiser ce secteur d'intérêt d'Anjou en mettant en valeur son aspect architectural et commercial. Je vous invite à redécouvrir ce quartier en prenant le temps de vous y promener à pied.

De nouveau cette année, l'hiver est arrivé plus tôt que prévu. Avant même la mi-novembre, une première tempête de neige a frappé le Québec. Il y a fort à parier que la météo se montrera capricieuse avec des températures en dents de scie et des accumulations de neige importantes dans les mois à venir. Les équipes de déneigement de l'arrondissement se tiennent donc prêtes pour intervenir rapidement et vous assurer des déplacements sécuritaires, que ce soit en auto, à pied ou à vélo. Pour faciliter leur travail et optimiser davantage les opérations de déneigement, j'attire votre attention sur deux points importants.



Nous vous demandons de ne pas pousser la neige sur la chaussée et de la garder sur votre terrain, même lorsqu'il en est tombé plus de 5 cm. Il est vrai que le règlement le permet dans ce cas, mais entasser la neige dans la rue réduit le nombre de places de stationnement disponibles. Cela nous oblige par conséquent à programmer des interventions supplémentaires. Votre collaboration est nécessaire, car nous devons gérer de manière serrée le budget des opérations de déneigement. De plus, la hauteur des bancs de neige en bordure de rue ne peut dépasser 2 m ni excéder la longueur de votre terrain en façade. N'oubliez pas que l'entrée charretière et l'accès à votre propriété doivent rester dégagés. Il en va de même pour une borne d'incendie située devant votre propriété.

La Direction des travaux publics déploie le maximum d'efforts pour s'assurer que les interventions de déblaiement et de chargement de la neige sont réalisées de façon efficace et que les impacts sur votre qualité de vie restent minimales. Par exemple, suivant une accumulation de neige d'environ 15 cm, les opérations durent entre 2 et 3 jours.



Le mois de décembre n'est pas seulement synonyme de tempêtes inattendues. C'est aussi le temps de se réjouir et de festoyer en famille et entre amis. Mes collègues du conseil d'arrondissement se joignent à moi afin de vous présenter nos meilleurs vœux pour la saison des fêtes et la nouvelle année. Que cette période de célébration et de partage vous apporte de merveilleux instants en compagnie de vos proches !

Avant de terminer, je souhaite vous présenter mes excuses concernant le bureau du citoyen du 9 novembre qui n'a pas été accessible selon les heures convenues. Dorénavant, je vous confirme qu'un ou une élue sera présente à chacun des bureaux du citoyen, durant les heures prévues, c'est-à-dire de 9 h à midi. Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

VOS ÉLUS, TOUJOURS DISPONIBLES



Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville
514 493-8010

Andrée Hénault
Conseiller de la Ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Richard Leblanc
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017

Kristine Marsolais
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085



Lynne Shand
Conseillère d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les prochaines séances se tiendront les mardis **3 décembre, 14 janvier et 4 février**, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements : 514 493-8000 ou 311

Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique

Lithium Marketing

Impression

Deschamps Impression

Tirage

22 235 exemplaires

Distribution

Société canadienne des postes (Courrier de quartier)

Site Web

ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal

2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Copyright 2018 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou

7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation

514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social

514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou

7800, boul. Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence : 911

Police

Poste de quartier 46 : 514 280-0146
Appels non urgents : 514 280-2222

Travaux publics

(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

ANIMAUX DE COMPAGNIE



RENOUVELEZ VOTRE PERMIS EN LIGNE

La plupart des permis animaliers doivent être renouvelés d'ici la fin de l'année. Vous pouvez faire cette opération en ligne sur le site **montreal.ca** en créant un dossier citoyen si vous n'en possédez pas. Vous éviterez ainsi une pénalité de 10 \$ en cas de retard en plus de recevoir des avis à l'approche de l'échéance.

TARIFS

Permis pour un chien

Stérilisé (ou âgé de 6 mois et moins)	28 \$
Non stérilisé	63 \$

Permis pour un chat

Stérilisé (ou âgé de 6 mois et moins)	12 \$
Non stérilisé	33 \$
Remplacement d'un médaillon	10 \$
Réduction pour permis ordinaire si animal microchipé	7 \$
Affiche annonçant la présence d'un chien à risque	10 \$

Permis spéciaux

Promeneur : 100 \$	Chien à risque : 150 \$
--------------------	-------------------------

Gratuité

- Chien d'assistance pour personne avec un handicap
- Premier permis pour un animal adopté en refuge (dans les 15 jours suivant l'adoption)

LES DATES DES SÉANCES PUBLIQUES SONT FIXÉES

L'arrondissement d'Anjou est heureux de vous annoncer que toutes les dates des séances publiques du conseil sont fixées pour l'année 2020. Elles se dérouleront comme d'habitude à la mairie d'arrondissement, située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, à partir de 19 h, aux dates suivantes :

14 JANVIER	4 FÉVRIER	3 MARS	7 AVRIL
5 MAI	2 JUIN	7 JUILLET	1 ^{er} SEPTEMBRE
6 OCTOBRE	3 NOVEMBRE	1 ^{er} DÉCEMBRE	

SÉCURITÉ



PENSEZ À DÉNEIGER VOTRE ABRI D'AUTO

Durant la saison hivernale, la neige et la glace vont s'accumuler inévitablement sur votre abri d'auto. Pour éviter tout incident, nous vous recommandons d'enlever régulièrement les accumulations au-dessus de votre abri. Le poids supporté par la structure métallique en sera d'autant réduit. Si vous souhaitez consolider votre abri pour notamment assurer votre sécurité, vous devez utiliser des matériaux autorisés, adaptés et esthétiques. Assurez-vous également que la neige ou la glace ne tombent pas chez votre voisin pendant que vous les déballez.

BUREAU DU CITOYEN

Rencontres sans rendez-vous à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet portant sur la vie municipale et présenter vos demandes et commentaires.

SAMEDIS 14 DÉCEMBRE 11 JANVIER

• DE 9 H À MIDI
Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville



SAMEDI 25 JANVIER

• DE 9 H À MIDI
Kristine Marsolais

Conseillère
d'arrondissement,
district Centre



RAPPEL – CONCOURS



DÉCORATIONS DE NOËL

Du 1^{er} au 15 décembre, le comité d'embellissement d'Anjou vous invite à participer au concours de décorations de Noël 2019. Aucune inscription n'est requise, il vous suffit de décorer la façade de votre maison et d'allumer vos décorations après 18 h pendant la durée du concours.

Les membres du comité sélectionneront les décorations les plus remarquables selon les critères d'originalité, d'apparence générale, de disposition des éléments et d'harmonie des couleurs. Tous les citoyens ont une chance de gagner. Bonne chance à toutes et à tous !

Recevez tous nos vœux pour la période des fêtes !

Les membres du conseil d'arrondissement vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne année 2020. Que cette période de festivités vous permette de partager de nombreux instants de réjouissance avec votre famille et vos amis. Les élus tiennent à vous remercier de la confiance que vous leur accordez tout au long de l'année.



Lynne Shand

Conseillère d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019

Andrée Hénault

Conseiller de la Ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051

Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville
514 493-8010

Richard Leblanc

Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017

Kristine Marsolais

Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085

SOIRÉES CONCERTS

L'arrondissement d'Anjou est heureux de vous présenter des artistes d'ici et d'ailleurs et vous invite à découvrir leurs riches univers musicaux. Pour la saison hivernale et printanière, nous vous offrons une programmation des plus diversifiée pour une saison culturelle haute en couleur.

ATTENTION, NOUVELLE PRATIQUE DE MISE EN VENTE DES BILLETS ET DE DISTRIBUTION DES LAISSEZ-PASSER

Résidents d'Anjou : 1 mois avant le spectacle, selon les heures d'ouverture des lieux de distribution

Tous : 2 semaines avant le spectacle, selon les heures d'ouverture des lieux de distribution

Spectacles adultes : maximum 4 | **Spectacles jeunesse** : maximum 6

Lieux de distribution des billets et des laissez-passer :

- Centre communautaire d'Anjou – 7800, boul. Métropolitain Est – **514 493-8222**
- Bibliothèque du Haut-Anjou – 7070, rue Jarry Est – **514 493-8271**
- Église Jean XXIII – 7101, avenue de l'Alsace (lors des concerts uniquement)

Si vous ne pouvez pas assister à un concert ou à un spectacle, nous vous prions de bien vouloir rapporter vos laissez-passer aux lieux de distribution. Vous donnerez la chance à d'autres personnes d'en profiter. Si les concerts et spectacles affichent complet, nous vous encourageons fortement à vous présenter sur le lieu de la représentation une heure avant le concert ou le spectacle pour prendre des laissez-passer d'attente. Il arrive très souvent que des places se libèrent.

CONCERT



© Laurence-Campbell

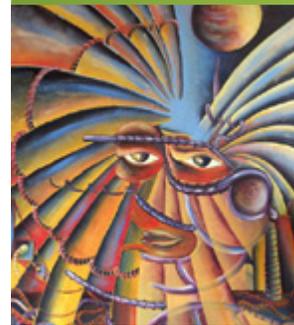
Jean-François Bélanger & La Fresque Ensemble Baroque Le sacré et le profane

Église Jean XXIII – **Judi 23 janvier, à 19 h 30**

Gratuit : laissez-passer disponibles dès le 23 décembre

Concert de compositions originales sur les thèmes du sacré et du profane. Sur ses *nyckelharpas*, fascinantes vièles à clés suédoises, Jean-François Bélanger présente son nouveau répertoire entre tradition et baroque.

EXPOSITION EN ARTS VISUELS



© Sergio Gutiérrez

Sergio Gutiérrez | Intimidation

Salle d'exposition Goncourt

Du 22 janvier au 13 février

Entrée libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque Jean-Corbeil

Chaque jour, nous nous heurtons à différents gestes qui nous intimident. L'artiste veut partager avec nous son regard sur ce genre de situations, qui sont loin d'être banales et pourtant pratiquement normalisées. Saurez-vous les reconnaître? Vernissage le vendredi 24 janvier, à 19 h. Un vin d'honneur sera servi.

INSTALLATIONS D'ANJOU

HORAIRES D'OUVERTURE

Veuillez noter que les heures d'ouverture des installations de l'arrondissement entre le **mardi 24 décembre** et le **jedi 2 janvier** seront les suivantes :

Les collectes des ordures ménagères et des résidus alimentaires auront lieu, comme d'habitude, dans les secteurs concernés, sauf celles du 25 décembre et du 1^{er} janvier qui se dérouleront la veille, c'est-à-dire le 24 et le 31 décembre. La collecte des encombrants est reportée au mercredi 8 janvier et celle des arbres de Noël aura lieu les mercredis 8 et 15 janvier.

	MARDI 24 DÉC.	MERCREDI 25 DÉC.	JEUDI 26 DÉC.	VENDREDI 27 DÉC.	SAMEDI 28 DÉC.	DIMANCHE 29 DÉC.	LUNDI 30 DÉC.	MARDI 31 DÉC.	MERCREDI 1 ^{er} JAN.	JEUDI 2 JAN.
Bureaux administratifs Centre Roger-Rousseau Complexe sportif	FERMÉ									
Bibliothèques		FERMÉ	10 H À 18 H	OUVERT	10 H À 18 H		FERMÉ			
Centre communautaire d'Anjou		FERMÉ	10 H À 18 H	FERMÉ	10 H À 18 H		FERMÉ			
Aréna Chaumont	FERMÉ		OUVRE À 12 H	OUVERT			FERME À 12 H	FERMÉ	OUVRE À 12 H	
Aréna Chénier	FERMÉ POUR TRAVAUX									

SOIRÉE DE RECONNAISSANCE

ANJOU REND HOMMAGE À SES BÉNÉVOLES

La 14^e Soirée hommage à l'action bénévole angevine s'est déroulée le 17 octobre dernier au Club de Golf Métropolitain Anjou. Cette soirée a été l'occasion de saluer les quelque 500 bénévoles qui donnent temps et énergie pour offrir des services et des activités de qualité à la population angevine. L'arrondissement a remis un prix honorifique aux personnes qui se sont démarquées par leur engagement et leur apport au développement d'Anjou et de la communauté dans trois catégories : Relève bénévole (3 ans ou moins); Bénévole de soutien (4 ans et plus) et Grand bénévole (15 ans et plus).

L'arrondissement d'Anjou remercie sincèrement les bénévoles qui se dévouent en grand nombre chaque année et les encourage à poursuivre leur travail remarquable.

Durant la soirée, 11 trophées ont également été remis aux organismes qui ont célébré leur anniversaire quinquennal au cours de l'année 2019, cumulant ainsi entre 20 et 60 années d'existence.

Étaient présents M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal, Mme Andrée Hénault, conseiller de la Ville pour l'arrondissement d'Anjou, M. Richard Leblanc, conseiller d'arrondissement, district Est, et Mme Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, district Centre.

Coup de chapeau du maire

Les coups de chapeau du maire visent à souligner l'implication d'Angevines et d'Angevins qui accomplissent une action ayant un impact significatif sur la qualité de vie de leurs concitoyens.

Cette année, les lauréats de cette distinction sont :

- M. Yves Tremblay;**
- M. Michel Vachon;**
- Mme Christiane Léger et M. Roland Léger.**

M. Michel Vachon



Mme Christiane Léger et M. Roland Léger



M. Yves Tremblay était absent lors de la prise de photo.

Relève bénévole



Finalistes
De gauche à droite : les conseillers Richard Leblanc et Andrée Hénault, Cristina Vitcov Pana (Patinage Anjou inc.), Hélène Thériault (Carrefour des femmes d'Anjou), Richard Pauléus (Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références d'Anjou [CHORRA]), Diane Santori (Service d'aide communautaire Anjou inc.), la conseillère Kristine Marsolais et le maire Luis Miranda

Lauréate



De gauche à droite : le maire Luis Miranda et le conseiller Andrée Hénault, Cristina Vitcov Pana (Patinage Anjou inc.), les conseillers Kristine Marsolais et Richard Leblanc

Bénévole de soutien



Finalistes
De gauche à droite : les conseillers Richard Leblanc et Andrée Hénault, Nicole Perreault (Service d'aide et de référencement aîné d'Anjou [SARA d'Anjou]), Joanne Trudel (Carrefour des femmes d'Anjou), Lucie Poirier (Service d'aide communautaire Anjou inc.), Isabelle Dolan (La ligue des cadets de l'armée du Canada, Québec – Section Anjou), la conseillère Kristine Marsolais et le maire Luis Miranda

Lauréate



De gauche à droite : le maire Luis Miranda et le conseiller Andrée Hénault, Isabelle Dolan (La ligue des cadets de l'armée du Canada, Québec – Section Anjou), les conseillers Kristine Marsolais et Richard Leblanc

Grand bénévole



Finalistes
De gauche à droite : les conseillers Richard Leblanc et Andrée Hénault, André Marsan (Service d'aide communautaire Anjou inc.), Claudette Rioux (Service d'aide communautaire Anjou inc.), Claude Therrien (Club de bridge Anjou), Raymond Chaput (Service d'aide et de référencement aîné d'Anjou [SARA d'Anjou]), la conseillère Kristine Marsolais et le maire Luis Miranda

Lauréat



De gauche à droite : le conseiller Andrée Hénault, le maire Luis Miranda, Raymond Chaput (Service d'aide et de référencement aîné d'Anjou [SARA d'Anjou]), les conseillers Kristine Marsolais et Richard Leblanc

Anniversaire des organismes



De gauche à droite : à l'avant, Michel Lizotte (Service d'aide et de référencement aîné d'Anjou [SARA d'Anjou] – 40^e anniversaire), Giovanni Scalzo (Association récréative du boulo-drome d'Anjou – 40^e anniversaire), Claude Therrien (Club de bridge Anjou – 40^e anniversaire), Christiane Léger (Comité d'animation culturelle de la bibliothèque d'Anjou – 35^e anniversaire), Claurencio Brun (Association portugaise des résidents d'Anjou – 20^e anniversaire) et Elisabeth Perez (Société d'horticulture et d'écologie de la ville d'Anjou [S.H.E.V.A.] – 35^e anniversaire) – **à l'arrière,** les conseillers Richard Leblanc, Kristine Marsolais, Andrée Hénault et le maire Luis Miranda



De gauche à droite : à l'avant, René Dufresne (Société de Saint-Vincent-de-Paul conférence : Jean XXIII – 50^e anniversaire), Louise Labonté (150^e Scouts & Guides N.D. Anjou – 60^e anniversaire), Isabelle Dolan (La ligue des cadets de l'armée du Canada, Québec – Section Anjou – 45^e anniversaire), Louise Desmarais (Club féminin de ski de fond d'Anjou – 45^e anniversaire), Pierre Auger (Association de badminton Anjou – 50^e anniversaire) – **à l'arrière,** les conseillers Richard Leblanc, Kristine Marsolais, Andrée Hénault et le maire Luis Miranda

INFO COLLECTES 2020



IMPORTANT : veuillez placer les contenants en bordure de rue, sans obstruer les voies piétonnes, cyclables et routières, entre 19 h la veille et 7h le jour de la collecte.



Déchets domestiques

Toutes matières autres que celles recyclables, organiques, compostables, les résidus verts ou les résidus de construction, de rénovation, de démolition et des encombrants sont acceptées.



Résidus alimentaires

Matières acceptées :

Aliments crus, cuits ou avariés | Poissons et arêtes, oeufs et coquilles, viande et os, pelures | café et filtres, thé et sachets | emballages de nourriture en carton souillé | résidus de papier et de carton souillés | vaisselle de carton, nappes de papier, serviettes de table | mouchoirs, essuie-tout non souillés de produits chimiques | nourriture d'animaux



Matières recyclables

Matières acceptées :

Papier | carton | verre | métal | plastique (excepté le type 6)



Collecte des encombrants et des CRD* pour le résidentiel seulement

Tous les premiers mercredis du mois et les mercredis 24 juin et 8 juillet, pour tous les secteurs à l'exception du 1^{er} janvier qui est reportée au 8 janvier.

Matières acceptées :

Armoire | bibliothèque | bureau | chaise | chauffe-eau | classeur | commode | électroménager | table | agrégat (asphalte, brique, mortier, pierre concassée) | bardeau d'asphalte | bois | câblage électrique | céramique | gypse | matériau de revêtement | mélamine | métal ferreux et non ferreux



Matières refusées :

Appareils de climatisation ou de réfrigération | bran de scie, batteries d'automobile et autres résidus domestiques dangereux | branches, souches et troncs d'arbre | matelas, meubles rembourrés (fauteuils, sofas, etc.) ainsi que les tapis | téléviseurs et produits électroniques (articles issus des technologies de l'information et de la communication [TIC]) | sacs et toiles en plastique

Note : si vous voulez vous départir d'un appareil de climatisation, de congélation ou de réfrigération contenant des CFC (chlorofluorocarbène), veuillez composer le 311. Il sera ramassé le mercredi suivant l'appel.

*CRD : résidus de construction, de rénovation et de démolition d'une quantité maximale de 4 m³



Collecte des sapins de Noël

Les mercredis 8 et 15 janvier 2020
Les mercredis 6 et 13 janvier 2021

Le sapin doit être placé à l'horizontal, dépouillé de ses ornements, être ni attaché, ni ficelé, ni placé dans un sac de plastique ou autre.



Résidus verts

** Les mercredis 6 et 20 mai, 3 et 17 juin, 1^{er}, 15 et 29 juillet, 12 et 26 août, 9 et 23 septembre, 7, 21 et 28 octobre, 4 et 11 novembre, pour tous les secteurs.

Matières acceptées :

Branches de moins de 5 cm de diamètre et d'un mètre de long (attachées en ballot) | résidus de déchaumage du terrain (enlèvement des mauvaises herbes) | résidus de jardinage et d'autres travaux d'entretien paysager (fleurs, feuilles, plantes, etc.) | résidus de potager et d'arbres fruitiers | restes de gazon (bien que la pratique de l'herbicyclage soit encouragée)

Contenants acceptés :

Contenants rigides réutilisables munis de poignées et sans couvercle, d'une contenance similaire aux poubelles utilisées pour les déchets domestiques | boîtes de carton (bien que certaines s'endommagent facilement sous la pluie) | sacs de papier spécialement fabriqués à cet usage et que l'on trouve dans plusieurs commerces | sacs de plastique transparent (notez que les sacs en plastique noir, vert ou orange sont refusés)

Veuillez noter que les résidus verts déposés après le 11 novembre seront ramassés lors des collectes des déchets domestiques.



Collecte itinérante des résidus domestiques dangereux (RDD) pour le résidentiel seulement

Les samedis 6 juin et 26 septembre, de 9 h à 17 h, à la mairie d'arrondissement (7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine)

Matières acceptées :

Adhésif, goudron, époxy, décapant | aérosol | ampoule fluocompacte et tube fluorescent intacts | batterie d'automobile (acide et plomb) | pile | bouteille de propane | huile à moteur, contenant vide et filtre | mercure | peinture (latex, alkyde, émail), antirouille, apprêt, huile de lin, laque, peinture aluminium, préservatif pour le bois, scellant acrylique, teinture, vernis | pesticide et engrais | produit chimique pour piscine | produit d'entretien, produit nettoyant, dégraisseur, débouche-conduit | térébenthine, huile végétale, varsol, essence, carburant, diluant, alcool, shellac



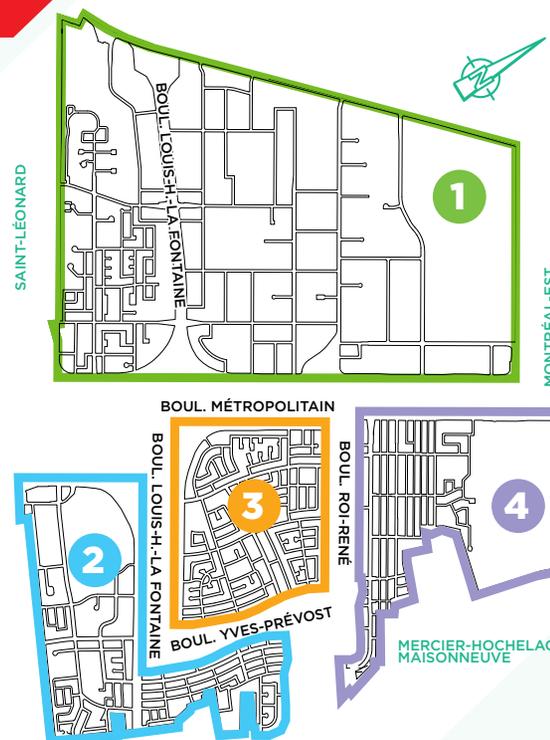
Matières refusées :

Amiante | arme à feu et munition | bouteille de gaz comprimé autre que le propane (mousse isolante, gaz de soudure, hélium, oxygène, etc.) | déchet biomédical | déchet radioactif | produit inconnu | avertisseur de fumée | feu d'artifice ou de bengale | médicament | produit contenant des BPC ou des explosifs | produit électronique (article issu des technologies de l'information et de la communication) | seringue



À NOTER

Pour les résidences de neuf logements et plus, ainsi que les institutions, commerces et industries, veuillez communiquer avec le 311.



LES SECTEURS

	1	2	3	4
LUN.			 	
MAR.				
MER.	 	 	 	
JEU.	 			
VEN.		 		



Bibliothèque Jean-Corbeil

7500, avenue Goncourt
514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou

7070, rue Jarry Est
514 493-8271

Tournez les pages lentement afin de laisser le temps à votre enfant d'observer les détails des illustrations.



ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

Fous de brico !

Bibliothèque Jean-Corbeil

Les samedis 7 décembre et 25 janvier, à 14 h

Bibliothèque du Haut-Anjou

Les mercredis 11 décembre et 22 janvier, à 15 h 30

Pour les jeunes âgés de 8 ans et plus

Viens réaliser des bricolages variés et inspirants !

Ciné-fêtes

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation

Tous les samedis de décembre, à 10 h 30

Quoi de mieux qu'un bon film pour se mettre dans l'ambiance des fêtes en famille ?



Jeux vidéo

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation

Les vendredis 6, 20 décembre et 17, 31 janvier, de 15 h 30 à 18 h

Sans inscription - Pour les jeunes âgés de 10 à 14 ans

La bibliothèque t'accueille pour d'amusantes parties de jeux vidéo. Viens essayer nos consoles et découvrir de nouveaux jeux avec tes amis !

Heure du conte du Haut-Anjou

Bibliothèque du Haut-Anjou

Les mercredis, du 22 janvier au 1^{er} avril, de 10 h 30 à 11 h 30

Venez initier votre enfant au monde des contes et des livres. Vous participerez ainsi à son éveil à la lecture et vous partagerez un beau moment en famille.



Les Neurones atomiques Conducteurs et isolants

Bibliothèque Jean-Corbeil

Dimanche 26 janvier, à 14 h

Inscription dès le 5 janvier

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

Est-ce que tous les matériaux permettent à l'électricité de passer ? Vous l'expérimenterez avec plusieurs substances solides ou liquides et même avec votre propre corps !

ACTIVITÉS POUR LES ADULTES

Service d'écrivaine publique

Bibliothèque Jean-Corbeil

ou sur rendez-vous au 514 354-6526

Tous les mardis, du 14 janvier au 14 avril, de 13 h à 16 h

Relâche le 3 mars

Vous avez de la difficulté à comprendre un formulaire en ligne, à écrire une lettre à votre propriétaire, à rédiger une carte de souhaits, etc. Notre écrivaine publique vous aidera à trouver les bons mots, en toute confidentialité. Ce service est une initiative du SAC Anjou, dans le cadre des Ateliers mot à mot.



Ateliers d'écriture

Bibliothèque Jean-Corbeil

Inscription dès le jeudi 30 janvier

Vous pouvez participer à un seul atelier ou à plusieurs, selon votre inspiration. Tous les ateliers sont animés par Anik April.

Judi 20 février, de 10 h à 12 h

Écriture créative

Que vous soyez novice ou que vous écriviez régulièrement, venez explorer de nouvelles avenues de création ! À partir d'exercices ludiques et de techniques simples, utiles et parfois étonnantes, vous mettez votre imagination sur papier. Aucune expérience requise : seul le goût d'explorer le médium de l'écriture suffit. Osez relever le défi de libérer votre potentiel créateur. Les possibilités sont infinies !

Judi 19 mars, de 10 h à 12 h

Récits de vie

Vous avez une vie remplie d'expériences, d'aventures, de moments importants. Venez les mettre sur papier et pourquoi ne pas les léguer aux générations futures ? Une initiation aux différentes formes de récit pour expérimenter des exercices simples et déclencheurs étonnants qui vous aideront à puiser dans votre mémoire. Aucune expérience ou « talent » requis.

Judi 23 avril, de 10 h à 12 h

Écriture créative

De retour avec d'autres exercices ludiques et des trucs pratiques pour développer votre créativité, vous débloquer, vous amuser avec les mots, vous exprimer et écrire autrement. Aucune expérience requise : seul le goût d'explorer le médium de l'écriture suffit. Osez relever le défi de libérer votre potentiel créateur. Les possibilités sont infinies !

Judi 21 mai, de 10 h à 12 h

À la découverte de la poésie

Venez explorer différentes formes d'écriture poétique, jouer avec les sons, le rythme, les mots, leurs sens, faire des associations et créer des images. Comment ? À l'aide de quelques brèves explications et surtout d'exercices simples, ludiques et efficaces pour plonger dans la poésie !

CAFÉ RENCONTRE

Fabriquez vos baumes corporels naturels

Bibliothèque du Haut-Anjou

Mardi 11 février, à 10 h

Inscription dès le lundi 20 janvier

Venez découvrir les ingrédients naturels utilisés et les étapes à suivre pour les refaire aisément à la maison. Vous apprendrez à fabriquer un baume corporel protecteur ou thérapeutique.



HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou seront fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier. Elles seront ouvertes le vendredi 27 et le lundi 30 décembre selon un horaire modifié, soit de 10 h à 18 h. L'ouverture se fera selon l'horaire habituel pour le samedi 28 et le dimanche 29 décembre.



LA LECTURE EN CADEAU

Les bibliothèques d'Anjou deviennent un point de chute pour le magnifique programme de la Fondation pour l'alphabétisation *La lecture en cadeau*. Vous êtes invité à acheter un livre jeunesse et à le déposer dans une des bibliothèques d'Anjou. Nous nous assurerons que votre généreux don soit acheminé à un enfant de la région qui grâce à vous aura son premier livre neuf ! Par votre geste, en plus de donner le goût de la lecture à des enfants, vous les aiderez à mettre un peu d'imaginaire dans leur quotidien. Souvent, ils vivent dans des familles où le rapport aux livres est quasi inexistant. La cueillette des livres se termine le 30 décembre.

ACTIVITÉS DE LOISIR ET CLUB VACANCES

RAPPEL POUR L'INSCRIPTION

La période d'inscription aux activités de loisir offertes par l'arrondissement commencera le **lundi 6 janvier**, dès 19 h. Celle pour le Club vacances débutera le **lundi 13 janvier**, dès 19 h. Les inscriptions se font sur le site loisirsmontreal.ca.



Pour plus d'informations, consultez le *Répertoire d'activités* de la saison 2019-2020.